

DEPARTEMENT DU LOT

SYNDICAT  
DES EAUX  
DU SUD EST DU LOT

Place de la Mairie  
46 260 VARAIRE

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre à 14 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de St Hilaire-Lalbenque sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

FOLICHON Michèle, GAY Laurent (suppléant de MENOUX Ludovic), GENET Mylène, GOURGOU Jean-Pierre, ISSALY Jacques (suppléant de VAQUIE Jacques), MAROT Michel, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud, PECH Didier, TARDY Michel, VALETTE Roselyne.

**Absents représentés (0) :**

**Absents excusés (10) :** Mmes et MM CAMMAS Francis, DENOU Jerome, ESTIVAL René, GROUWET Pascal, HAUVETTE Alix, MASSY Christian, MONTAGNE Yannick, MORICE Pierre, ORTALO-MAGNE André, TRAVERSAC David.

**Absents (4) :** Mme et MM. DECREMPS Frédéric, PORTAL Michel, VIDAL Jean-Claude, WAGNER Marie-France.

Madame Roselyne VALETTE est désignée en tant que secrétaire de séance.

**Objet : Affectation des résultats 2023 – Budget EAU POTABLE**

Le comité syndical, après avoir examiné le compte administratif 2023, statue sur l'affectation du résultat 2023 et constate que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement et un besoin de financement en investissement. :

**1°) section d'exploitation**

Dépenses de l'exercice :	- 1 084 744.37 €
Recettes de l'exercice :	+ 1 339 523.20 €
Résultat de l'exercice :	+ 254 778.83 €
Résultat antérieur reporté :	+ 2 909 186,18 €
<b>Résultat de clôture :</b>	<b>+ 3 163 965.01 €</b>

**2°) section d'investissement**

Dépenses de l'exercice :	- 1 682 512.81 €
Recettes de l'exercice :	+ 992 635.22 €
Résultat de l'exercice :	- 689 877.59 €
Résultat antérieur reporté :	+ 1 095 591.89 €
<b>Solde d'exécution :</b>	<b>+ 406 074.30 €</b>

AR Prefecture

046-200090843-20240325-SESEL\_2024\_10-DE  
Reçu le 02/04/2024

**Délibération 2024/10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

**Nombre de délégués votants : 35**

**Présents (21) :** Mmes et MM AILLET Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles Louis (suppléant de SAINT-MARTIN Alban), AYMARD Marcel, CONTE Christian, COUPY Daniel, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, FIGEAC Francis,

Situation des restes à réaliser en investissement :

Restes à réaliser en dépenses :	- 1 327 021.81 €
Restes à réaliser en recettes :	+ 356 546.81 €
Solde des restes à réaliser :	- 970 475,00 €
<b>Solde d'exécution + RAR :</b>	<b>- 564 400.70 €</b>
<b>Besoin de financement :</b>	<b>564 400.70 €</b>

Monsieur le Président propose l'affectation suivante :

## Résultat d'exploitation :

- affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (au compte 1068) pour **564 400.70 €**,
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au compte de recette 002 pour un montant de **2 599 564.31 €**.

## Résultat d'investissement :

- la totalité de l'excédent d'investissement est reporté à la section d'investissement au compte de recette 001 pour un montant de **406 074.30 €**.

**Le comité syndical, à l'unanimité, valide la proposition d'affectation du résultat présentée ci-dessus par Monsieur le Président.**

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme au registre.**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le - 2. AVR 2024

Publié ou notifié le - 2. AVR 2024

Le Président



A Lalbenque, le 25 mars 2024

Le Président

Didier PECH

